

Notre programme

Notre projet « ***Vivre à Callac : une commune à taille humaine*** » vise à améliorer le cadre de vie et à renforcer la proximité entre la municipalité et les habitants.

Il s'appuie sur une communication renforcée, une participation citoyenne et une présence municipale de proximité. Notre projet met l'accent sur l'entretien du patrimoine bâti et des espaces publics, ainsi que la valorisation des hameaux et ce, dans le respect de l'identité de la commune.

L'ensemble de ces engagements s'inscrit dans une démarche de transition écologique, fil conducteur de toutes les politiques menées.

Table des matières

1. Personne ne doit être oublié	2
2. Aménager des environnements durables et accessibles	3
3. Dynamiser l'économie locale	5
4. Investir dans l'avenir	6
5. Préserver notre ruralité	7
6. Animer le territoire	8
7. Gérer de manière responsable et cohérente	9
7.1 Voiries et espaces de stationnement	10
7.2 Immobilier et Patrimoine	10
7.3 Espaces verts et naturels	11
7.4 Espace rural	11
8. Projection de répartition financière	12

1. Personne ne doit être oublié

Notre Objectif

Renforcer le lien social et rompre l'isolement pour faire de Callac une commune humaine, solidaire et bienveillante.

Solidarité

- Accompagner et/ou initier les initiatives locales de types ; cafés seniors, thés dansants, ateliers mémoire, jeux, culture, sports doux, université du temps libre ...
- Développer une politique de quartiers, de villages et lieux-dits orientée vers la solidarité intergénérationnelle et porteuse d'actions de convivialité.
- Développer une solution de transport de proximité à minima les jours de marché.
- Créer un service de transport municipal à la demande pour les rendez-vous médicaux et administratifs.
- Mieux faire connaître les dispositifs solidaires existants (mutuelles, achats d'énergies groupés, les aides diverses, ...).
- Créer un réseau de visites régulières de convivialité aux aînés isolés (bénévoles formés et agents municipaux).

Santé, prévention et bien-être

- Se mobiliser pour mettre en œuvre rapidement les moyens pour accueillir notamment de nouveaux médecins et dentistes (rendre attractif Callac : logement, salariat, loyer, partenariats locaux, universitaires et institutionnels, ...).
- Étudier à terme la création d'un pôle de santé pour regrouper l'ensemble des disciplines médicales et paramédicales.
- Développer le programme "Bien Vieillir" : nutrition, sommeil, prévention des chutes, ateliers équilibre, consultation de prévention.
- Créer un parcours sport-santé pour tous (barres, équilibre, étirements, ...) dans un lieu adapté aux personnes à mobilités réduites.

Callac doit avoir une politique qui place l'humain au cœur de ses priorités, en développant une économie forte et solidaire au service de l'intérêt général.

2. Aménager des environnements durables et accessibles

Notre Objectif

Améliorer le cadre de vie et l'accessibilité.

Entretien, respecter et préserver notre espace public et naturel.

Entretien durablement l'espace public et naturel

- Renforcement du service de propreté (entretien des rues, désherbage alternatif, ...) et lutter contre les dépôts sauvages.
- Mettre en œuvre un véritable plan communal de gestion différencier des espaces et fleurissement participatif.
- Améliorer l'entretien du cimetière.
- Elaboration, en concertation avec les habitants, d'un plan local de transition écologique : énergies, biodiversité, mobilités douces.
- Repenser les entrées de ville et voies de circulation.
- Valorisation du patrimoine local.

Améliorer notre cadre de vie

- Améliorer l'accueil dans nos espaces publics pour les rendre plus confortables : bancs, zones ombragées par la plantation d'arbres, fontaines, zones de repos, ...
- Relayer la promotion du tri, le compostage et la réduction des déchets en lien avec GPA.
- Création de jardins partagés, micro-forêts et vergers communaux.

Réduire notre impact environnemental

- Elaborer un plan local de transition écologique et de sobriété énergétique pour une commune exemplaire, qui prépare l'avenir sans imposer, mais en accompagnant.
- Déployer des panneaux solaires sur les bâtiments municipaux et parkings.
- Réduire de 30 % la consommation énergétique de la commune d'ici 2032.
- Informer et accompagner les habitants pour la rénovation de leurs logements.
- Développer les bornes de recharge pour véhicules électriques.
- Déploiement de systèmes de récupération d'eau pour le nettoyage des voiries et l'arrosage des espaces fleuris.

Maintenir à jour le plan de prévention

- Mettre à jour le plan de prévention des risques (inondations, incendies, tempêtes).
- Sécurité et tranquillité publique pour une commune plus sûre, plus sereine, plus rassurante pour les familles et les seniors.
- Lancer un programme “Voisins vigilants et solidaires” pour renforcer la prévention en lien avec la gendarmerie.

Callac doit être une commune, avec une politique volontariste de transition écologique, respectueuse de l’environnement et des aménagements qui facilitent la vie de chacun, dans un cadre sûr, durable et harmonieux.

3. Dynamiser l'économie locale

Notre Objectif

Soutenir ceux qui font vivre Callac, attirer de nouveaux talents pour faire baisser la vacance commerciale en améliorant l'attractivité communale et en redynamisant le bourg.

Développement de l'économie

- Engager un projet pour relancer l'activité économique du bourg et de la zone de Kerguniou.
- Mieux relayer l'information et accompagner les entreprises dans leurs démarches administratives.
- Favoriser la mise en place d'un réseau de commercialisation de produits locaux (marché du dimanche, marchés thématiques, commerces éphémères, ...).
- Réfléchir à des commerces innovants et de proximité.
- Lancer une **campagne de communication "Achetez local"** avec les commerçants.

Sauvegarder et développer nos commerces et entreprises artisanales

- Créer un "Plan Commerce 2026–2032" pour soutenir les commerces existants et attirer de nouvelles activités.
- Proposer une cohérence architecturale pour l'ensemble des aménagements, y compris des commerces.
- Accompagner régulièrement des événements d'animations commerciales : braderies, fêtes artisanales, marchés de Noël, animations estivales ...

Callac doit avoir une politique tournée vers l'avenir, qui soutient et accompagne ceux qui y vivent, attirer de nouveaux professionnels, valoriser les savoir-faire et renforcer le lien entre nos richesses locales.

4. Investir dans l'avenir

Notre Objectif

Favoriser la formation, la jeunesse et le sport pour tous au cœur de la vie communale.

Formation et Education

- Accompagner les bénévoles des clubs sportifs pour accéder aux formations qualifiantes.
- Améliorer le soutien scolaire municipal et l'accompagnement des projets pédagogiques.
- Développer la bibliothèque pour en faire une médiathèque/ludothèque et faire de cet espace un lieu pour accueillir stages et conférences thématiques.

Jeunesse

- Développer les ateliers de découverte multisports pour les 4 à 7 ans en lien avec GPA.
- Organiser des événements sportifs annuels fédérateurs pour une ville active, inclusive, où chacun peut pratiquer un sport selon ses envies.
- Mettre en place un réel conseil municipal des jeunes et organiser un forum annuel de la jeunesse.

Sport

- Créer ou rénover des équipements sportifs : terrains, parcours fitness, ...
- Améliorer les accès aux sports nature.
- Accompagner les initiatives visant à améliorer l'éventail des activités (gym douce, aquagym, marche nordique, yoga senior, pratiques libres, vélos, ...).

Callac doit être une commune où l'éducation, la jeunesse et le sport pour tous seront des priorités pour construire l'avenir ensemble.

5. Préserver notre ruralité

Notre Objectif

Faire de notre paysage et de notre ruralité une force attractive.

Enjeux

- Préserver le patrimoine naturel et paysager,
- Soutenir durablement l'agriculture locale,
- Valoriser les circuits courts et l'alimentation de proximité,
- Protéger et entretenir les paysages ruraux (bocage, sentiers, rivières).

Propositions

- Être à l'écoute du monde agricole.
- Accompagner et soutenir les initiatives locales et les projets innovants (maraîchage, nouvelles pratiques de culture, ...).
- Développer les circuits courts, avec la création d'un marché hebdomadaire de producteurs locaux.
- Favoriser l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux, avec un objectif de 75 %.
- Agir en partenariat avec GPA pour la plantation et le renouvellement des haies et du bocage, garants de la biodiversité.

Callac doit être une commune avec une politique de bon sens, par l'entretien des espaces naturels et le soutien au monde agricole.

6. Animer le territoire

Notre Objectif

Valoriser le patrimoine de Callac et renforcer l'attractivité du territoire en dynamisant la vie associative, culturelle et événementielle.

Tourisme

- Développer une stratégie touristique ambitieuse, en partenariat avec GPA,
- Mise en œuvre d'un plan de développement touristique,
- Obtention et valorisation de labels (Station Verte, ...),
- Améliorer notre offre d'accueil et de services aux visiteurs.

Loisirs et Culture

- Soutenir, valoriser et fédérer le tissu associatif, notamment par la revitalisation du forum annuel des associations.
- Inscrire Callac dans une dynamique d'accueil d'événements variés : culture, sports, jeux, arts, musique, pour tous les publics et toutes les générations.
- Faciliter l'organisation des animations locales, en jouant un rôle de coordinateur et de soutien logistique auprès des associations et porteurs de projets.

Information et Communication

- Rendre l'information claire, accessible et visible, par un calendrier lisible et partagé des animations.
- Mettre en place des commissions citoyennes identiques aux commissions des élus, avec trois objectifs :

- Echanger concrètement sur les projets,

- Faire émerger de nouvelles idées,

- Contrôler la bonne application du programme proposé.

- Améliorer la visibilité et la communication sur les animations.
- Refondre complètement la communication municipale (site internet, bulletin municipal, panneau numérique d'information, ...).

Callac doit avoir une politique qui rassemble, en animant la commune, en soutenant les initiatives locales. Callac se doit d'être un territoire ouvert, vivant et connecté.

7. Gérer de manière responsable et cohérente

Notre Objectif

Gérer avec rigueur tout en associant les Callacoises et Callacois aux décisions municipales pour une gouvernance saine, participative et transparente.

Propositions

- Mise en place de schémas directeurs d'investissement.
- Présentation publique du budget.
- Plateforme participative et mise en place d'un budget pour les projets citoyens.
- Conseil consultatif d'habitants par quartier.

Objectif des schémas directeurs

Afin de garantir une gestion rigoureuse et transparente des investissements communaux, il est absolument nécessaire de planifier les travaux sur l'ensemble du mandat et assurer une cohérence entre les projets.

Méthode

- Mise en place de quatre schémas directeurs d'investissement, véritables outils de pilotage de l'action municipale.
- Programmation pluriannuelle des travaux pour maîtriser les coûts et éviter les décisions improvisées.
- Actualisation semestrielle de chaque schéma directeur.
- Présentation annuelle du budget aux habitants pour plus de transparence.

7.1 Voiries et espaces de stationnement

Objectif : améliorer la sécurité, la lisibilité et le confort des déplacements pour tous.

Propositions :

Réfection et réaménagement des axes et espaces structurants :

- - Parking de l'église,
 - Rue de la Gare,
 - Rue traversière,
 - Place du centre-bourg.

Repenser les entrées de ville : signalétique, orientation, mise en valeur des commerces.

- Réorganiser certaines circulations pour plus de fluidité et de sécurité.
- Améliorer le confort de l'espace public : trottoirs, passages piétons, bancs, éclairage.
- Créer des zones de circulation apaisée, notamment autour des écoles et des équipements publics.

7.2 Immobilier et Patrimoine

Objectif : moderniser les équipements publics, réduire les dépenses énergétiques et valoriser le patrimoine communal.

Propositions :

- Lancer un plan global de rénovation énergétique des bâtiments municipaux (isolation, éclairage LED, ventilation, panneaux solaires).
- Rendre 100 % des bâtiments publics accessibles (mobilité, signalétique, contrastes visuels).
- Reprendre et adapter le projet des écoles maternelle et primaire, pour un équipement répondant aux besoins pédagogiques, techniques et budgétaires.
- Restructurer la salle des Fêtes, sans impacter le volume de l'espace halle, afin d'y développer des espaces culturels polyvalents (salle de Théâtre, cinéma, ...).
- Réhabiliter ou reconstruire le gymnase Monfort (isolation, couverture, aménagement intérieur, ...).

- Rénover le boulodrome, avec la création d'un espace couvert et modulable pour les activités sportives et de loisirs.
- Engager un projet de valorisation du patrimoine, en recherchant des partenaires pour soutenir la redynamisation économique du bourg et de la zone d'activités.

7.3 Espaces verts et naturels

Objectif : améliorer le cadre de vie et organiser durablement les espaces de loisirs.

Propositions :

- Réorganiser les espaces sportifs et de loisirs (boulodrome, salles de sport, terrains d'activités).
- Créer une circulation cohérente et sécurisée sur l'ensemble du plateau sportif.
- Développer des chantiers jeunes estivaux, favorisant l'implication des jeunes et l'entretien des espaces communaux.

7.4 Espace rural

Objectif : maintenir la qualité des infrastructures et des espaces ruraux sur l'ensemble du territoire communal.

Propositions :

- Mettre en œuvre un plan pluriannuel de réfection des voiries rurales.
- Instaurer un programme annuel de gros entretien des espaces ruraux (chemins, fossés, accotements).

8. Projection de répartition financière

Le budget général de la commune est de 6 M€ et est divisé en deux parties :

- Un budget de fonctionnement de 3,6 M€ (60% du budget général)
- Un budget d'investissement de 2,4 M€ y compris les travaux en régie (40% du budget général).

THEMES	REPARTITION PREVISIONNELLE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT (FONCT.)	% DU BUDGET EN FONCT.	REPARTITION PREVISIONNELLE DU BUDGET D'INVESTISSEMENT (INVEST.)	% DU BUDGET EN INVEST.
Personne ne doit être oublié	570 000 €	15,8 %	170 000 €	7,1 %
Aménager des environnements durables et accessibles	830 000 €	23,1 %	560 000 €	23,3 %
Dynamiser l'économie locale	180 000 €	5 %	550 000 €	22,9 %
Investir dans l'avenir	740 000 €	20,6 %	900 000 €	37,5 %
Préserver notre ruralité	550 000 €	15,3 %	220 000 €	9,2 %
Animer le territoire	320 000 €	8,9 %		
Gérer de manière responsable et cohérente	320 000 €	8,9 %		